

Collectivité de VILLECERFConseillers afférents au conseil municipal : **15**Conseillers en exercice : **15**Conseillers qui ont pris part à la délibération : **14** présents et **1** pouvoir**Date de la convocation du conseil municipal** : 24 mars 2026**Date d'affichage** : 24 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, à 18h30**

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mélanie LAMOTTE, maire.

Présents : Amélie BOCCANFUSO, Véronique BRISSON, Martine DECHAUME, Franck ETANCELIN, Fabien HERREMAN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Pei-Wen LEE, Nadège LEGRAND, Victoria PEGUY, Pascal PICHON, Patrick REBEYROL, Sandrine ROY, Antonio TAPADAS

Pouvoirs : Jacques ILLIEN donne pouvoir à Claude LAZARO

Absents : /

Secrétaire de séance : Véronique BRISSON a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 5.34/2026-018**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU COMITE SYNDICAL du SMICTOM**

Madame la maire informe le conseil municipal que la commune est membre du Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Fontainebleau.

Il a pour mission la collecte et le traitement des ordures ménagères de 35 communes réparties sur une communauté d'agglomération et deux communautés de communes.

Conformément aux statuts du Syndicat, il appartient au conseil municipal de procéder à la désignation des délégués titulaires et des suppléants appelés à siéger au sein du Comité Syndical.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de nommer comme représentants les conseillers suivants :

Titulaires	Suppléants
Amélie BOCCANFUSO Victoria PEGUY	Martine DECHAUME Pascal PICHON

Les délégués ainsi désignés représenteront la commune au sein du Comité Syndical du SMICTOM pour la durée de leur mandat.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet ainsi qu'au président du syndicat.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 30 mars 2026
Rendue exécutoire le 31 mars 2026

La maire, Mélanie LAMOTTE

